

5 janvier 2021 Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce cinquième jour du mois de janvier de l'an deux mil vingt et un, à dix-neuf heures, sont présents :

Laurette Chapados (Téléphone)
Claude Roussy
Magella Grenier (Téléphone)
Delisca Doucet (Téléphone)
Réjean Desroches (Téléphone)
Patricia Delarosbil (Téléphone)

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice générale est aussi présente.

01-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

02-2021

ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 1^{er} ET 16 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 1^{er} et 16 décembre 2020 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

03-2021

COMPTES

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 01-21 et 01A-21 au montant de 47 644.43\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

04-2021

**REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE À
L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL**

Attendu que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 103 380\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité du Canton de Hope informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

05-2021

DON

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que le don suivant soit fait :

La Ressource d'aide aux pers. Handicapées 25\$

Adoptée

06-2021

PROJET ÉTUDIANT - EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2021

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité du Canton de Hope accepte la responsabilité du projet Emploi d'été Canada 2021.

Que Hazen Whittom, maire, et Nancy Castilloux, directrice générale, soient autorisés au nom de la municipalité à signer tous les documents officiels concernant ledit projet et ce avec le gouvernement du Canada.

Adoptée

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2020-2021 -
VOLET 9 : CHEMINS À DOUBLE VOCATION

Nouvelle demande

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parc a déjà fourni, à la demande de la Municipalité du Canton de Hope, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes du réseau municipal à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagné d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2020.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (KM)	Ressource transportée	Nombre de camion chargés par années
10 ^e Rang	0.8	bois	Plus de 1000
9 ^e rang de st-jogues	2.1	bois	Plus de 1000
Route du 10 ^e rang	1.6	bois	Plus de 1000

Pour ces motifs, il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité du Canton de Hope demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 4.5 km.

Adoptée

PARTICIPATION AU TRANSPORT ADAPTÉ

ATTENDU QUE les municipalités ont la responsabilité d'offrir un service de transport adapté sur leur territoire, destiné aux personnes handicapées;

ATTENDU QUE depuis 2001, la MRC de Bonaventure est l'organisme mandataire auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transport du Québec (MTMDET), pour représenter les municipalités de la Baie-des-Chaleurs, pour le transport adapté (Réf. Résolution 2001-02-35 - MRC de Bonaventure);

ATTENDU QUE depuis le mois de septembre 2016, la régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine est l'organisme délégué pour l'organisation et la coordination du service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Bonaventure et une partie de la MRC d'Avignon (Maria-Matapédia) (Réf. Résolution 2016-06-114 - MRC de Bonaventure);

ATTENDU QUE le MTMDET, via son Programme de subvention au transport adapté, s'engage à contribuer au financement des services de transport adapté à la hauteur de 75%;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions légales, les municipalités qui adhèrent à ce service doivent reconfirmer leur participation, par voie de résolution, annuellement;

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité du Canton de Hope, confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTMDET dans le dossier du transport adapté dans la Baie-des-Chaleurs;

QUE la municipalité du Canton de Hope, confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2021 par une contribution financière de 1 247\$.

Adoptée

09-2021

SALAIRE DES EMPLOYÉS

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que le salaire horaire des employés soit augmenté de 2%.

Adoptée

10-2021

SALAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le salaire du maire soit fixé à 7574.91\$ et que le salaire des conseillers soit fixé à 2524.29\$. Que l'allocation de dépense du maire soit fixée à 3787.46\$ et que l'allocation de dépense des conseillers soit fixée à 1262.14\$ soit une augmentation du 0.7%

Adoptée

11-2021

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit autorisée à payer les dépenses incompressibles ci-après décrites jusqu'à concurrence du montant adopté au budget 2021.

Rémunération	Frais de déplacement
Assurance	Frais marginaux
Immatriculation	Quote part
Électricité	Téléphone
Remboursement de prêt	Frais de poste
Intérêts sur prêt	

Adoptée

12-2021

RÈGLEMENT SUR LES CHIENS

Il est proposé par Réjean Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement 302-2020 concernant les chiens et abrogeant le règlement 240-2006 soit adopté.

Adoptée

13-2021

PROTOCOLE D'ENTENTE - RÉSEAU ANIMALIER

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux, directrice générale et Hazen Whitton, maire soient autorisés à signer le protocole d'entente avec le Réseau de Protection Animale de la Baie des Chaleurs concernant l'application du Règlement sur les chiens.

Adoptée

14-2021

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HOPE, DANS LE BUT DE PROMOUVOIR LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DANS LA CATÉGORIE DES IMMEUBLES À VOCATION DOMICILIAIRE, SOUS LA FORME DE CRÉDIT DE TAXE FONCIÈRE

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement 304-2020 décrétant un programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité du Canton de Hope, dans le but de promouvoir les investissements immobiliers dans la catégorie des immeubles à vocation domiciliaire, sous la forme de crédit de taxe foncière.

Adoptée

15-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whitton, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

